



« Les Amis de Thorigny et de l'Oreuse »

Association Loi 1901 déclarée sous le n°3529
Siège social : 3 rue de la Division Leclerc
89260 THORIGNY sur OREUSE
www.amisdethorigny.com



« La Clef des Champs »

Association Loi 1901 déclarée sous le n°3513
Siège social : 19 grande rue
89260 VALLIERES
www.laclefdeschamps89.fr

Monsieur le Préfet de l'Yonne

Préfecture de l'Yonne
Place de la Préfecture
89000 Auxerre

Thorigny sur Oreuse,
le 16 janvier 2008

Lettre Recommandée AR

Objet: projets d'éoliennes à Thorigny sur Oreuse

Monsieur le Préfet,

nos deux associations ont notamment pour objet la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et bâti de la vallée de l'Oreuse et de ses environs, en particulier des paysages dignes d'intérêt et très sensibles du plateau de la Champagne du Sénonais dominant cette vallée, aux environs de Vallières et de Barrault.

Les projets éoliens industriels sur Vallières et Barrault nous ont amenés à effectuer une recherche approfondie sur les avantages et les inconvénients des éoliennes, en général, et plus précisément pour notre commune. Nos conclusions se sont avérées si négatives que nous avons été conduits à organiser une grande réunion d'information le 22 septembre dernier : plus de 200 personnes, dont de nombreux élus locaux de la commune et des villages de la région, manifestation qui a donné lieu à des comptes rendus détaillés dans les medias locaux.

A la suite de cette réunion, nous avons eu le plaisir de recevoir un soutien massif des habitants de Thorigny et des villages voisins, qui ont signé une pétition résolument opposée à ces projets. Vous trouverez ci-joint l'ensemble des 525 signatures, dont 400 sont celles des habitants de Thorigny et des communes associées, la différence correspondant à des personnes habitant à proximité et qui ont soutenu notre action, dans le cadre de la protection du Nord de l'Yonne; une autre pétition est d'ailleurs en cours sur la commune de Perceneige, qui recueille à ce jour 60 signatures.

Nous avons aussi noté les conclusions du très intéressant « guide éolien de l'Yonne », et les décisions récentes prises par vous même sur certains projets éoliens au nom de la préservation des sites et des paysages, par la communauté de communes du Gâtinais, et par certaines municipalités du Nord de l'Yonne.

Au contraire, et malgré la réunion d'information que vous avez eu le soin d'animer auprès des élus du Nord de l'Yonne, nous regrettons vivement la position de Monsieur le Maire de notre commune. Il persiste dans le maintien de son projet éolien, et à l'instant ne prend pas en compte nos arguments, pourtant conformes à la demande d'ailleurs d'une très large proportion des habitants de la commune.

Au cours d'une réunion récente avec lui et certains de ses adjoints, et en l'absence d'ouverture de sa part, nous l'avons informé de notre décision de vous transmettre ce dossier.

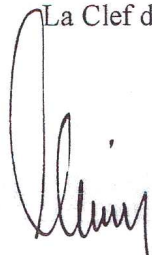
D'autre part, nous nous permettons d'attirer votre attention sur la teneur de la délibération du Conseil Municipal de Thorigny ayant lancé ce projet d'éoliennes sur notre commune (*cf ANNEXE 1*).

En effet la commune de Plessis St Jean, à laquelle notre commune fait référence dans sa délibération, a annulé ce projet éolien suite à une délibération de son Conseil Municipal.

En conséquence, nous nous interrogeons même sur le fondement de la délibération de notre commune, abstraction faite de l'absence d'un appel d'offres dans les formes requises.

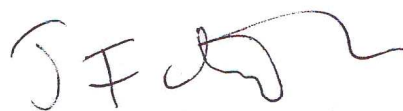
Nous vous prions donc de trouver ci-jointes les 525 signatures, et nous nous permettons de solliciter une décision de votre part portant sur un abandon des projets éoliens de Thorigny et aussi des communes voisines, conformément et en parfait accord avec le guide éolien de l'Yonne.

Espérant que vous accepterez de soutenir notre position, et vous remerciant par avance de votre intervention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre respectueuse considération.

La Clef des Champs


Régis Philip
Président

Les Amis de Thorigny et de l'Oreuse



Jean-François Charrey
Président

PJ

- ANNEXE 1
- Copie certifiée conforme des pétitions (original restant à votre disposition)
- Dossier concernant l'éolien industriel dans notre commune, comprenant des informations régulières et permanentes aux habitants de notre commune, courriers à Monsieur le Maire de notre commune

c/c :

- Pôle éolien de l'Yonne à l'attention de Monsieur Ballou, Sous Préfet d'Avallon
- Monsieur Loth, Sous Préfet de Sens;
- Monsieur le Maire de Thorigny sur Oreuse

Délibération prise le 28 avril 2006 par le Conseil Municipal de Thorigny sur Oreuse

« Au cours du Conseil Municipal du 28 avril 2006, les conseillers à l'unanimité ont autorisé M. Aymonin, Maire de Thorigny à mettre à l'étude un projet éolien de 2 parcs éoliens sur le territoire communal sur les lieux dits suivants Projets éoliens : la mairie a reçu trois propositions. Les trois prestataires de service ont expliqué que dans l'intérêt des communes sollicitées et d'eux-mêmes, il était préférable qu'un seul agisse sur le secteur concerné. La commune de Plessis St Jean ayant déjà fait son choix en réunion de Conseil Municipal, nous ne pouvons que faire le même choix, c'est-à-dire la société Anémos. Nous regrettons de n'avoir pu participer à cette décision et d'être mis devant un fait accompli ».